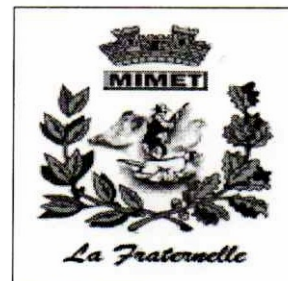


# Société de chasse

## « La fraternelle »



### REGLEMENT SAISON 2026-2027

Vous pouvez nous joindre par mail via l'adresse suivante : [lafraternellemimet@gmail.com](mailto:lafraternellemimet@gmail.com) et consulté notre site web : <https://monassodechasse.com> pour toutes les informations de la société.

Nous vous invitons à y laisser votre adresse personnelle afin de pouvoir recevoir des infos de la société.

Pour toutes demandes, vous pouvez adresser votre courrier à l'attention de :

M. Sébastien PARON Av des mures 55 lots château bas 13105 Mimet,

Les battues au sanglier sont ouvertes à tous les membres de la société dans le respect des règles de sécurité. Une participation financière sera demandée pour l'entretien et l'assurance des chiens. **Les battues sont interdites le jour des lâchers pour la sécurité.**

- L'accès aux massifs est réglementé jusqu'au 30 septembre par arrêté Préfectoral. La réglementation peut être différente d'un massif à l'autre (Etoile, Fontbelle). Consultez le site de la Préfecture la veille au soir après dix-huit heures.
- Les chasseurs non résident doivent envoyer un acompte de 50 € avant le 31 mars 2026 au trésorier **Mr Christian ISOARD 398 Chemin des Saougeonnes 13105 MIMET** faute de quoi, ils pourront se voir refuser la carte la saison suivante.
- **SECURITE** : Le nouveau schéma cynégétique départemental impose désormais le port d'une casquette ou d'un gilet orange lors de vos sorties de chasse.
- La chasse collective aux sangliers : entre 2 et 4 participants :
- Port d'une veste, d'un pull ou d'un gilet fluorescent obligatoire pour tous les participants, pose de panneaux de signalisation obligatoire

### LIEVRE

Nouveauté le tir du lièvre est autorisé de l'ouverture au 31 Octobre 2026 au soir.

Il est autorisé de prélever un lièvre maximum par chasseur et ce pour toute la saison de chasse.

### PRELEVEMENT MAXIMUM AUTORISE (PMA)

Il est autorisé de prélever 3 pièces (faisan, perdrix, lapin) par jour et par chasseur. Un quota de 30 perdreaux par chasseur sur la saison.

Voir sanctions pour non respect de ces mesures. **Rappel le " beeper" est autorisé uniquement pour la chasse à la bécasse**

### CARNET DE PRELEVEMENT

Utiliser le carnet de prélèvement de la FDC 13 ou l'application chasse adaptée sur les téléphones portables.

### TIR A LA VOLEE

**RAPPEL** Tout tir en direction des (maisons, routes, lignes aériennes, ...) est interdit (risque de mise en réserve de la petite Pourcellç) Respecter la ligne de tir au col Ste Anne.

Pas plus de 2 chasseurs par poste.

Déchargez votre fusil hors du poste de tir. Et nous vous rappelons qu'il est interdit de sortir de son agachon avec le fusil.

Ramassez vos douilles quotidiennement et restez corrects avec les autres usagers.

**ATTENTION** : Volée interdite dans les cornillons (postes à feu nombreux).

**REPEUPLEMENT 2026** : Lâcher **50 Lapins de reprise** cette année Nous avons continué cette année notre élevage de perdreaux ce qui nous a permis de sortir un peu plus de **320 perdreaux** destinés au repeuplement et seront lâcher de septembre à la fermeture du perdreau et **50 perdreaux** offert par la fédération pour le repeuplement,

## **JOURS DE CHASSE**

Jusqu'au 1 octobre 2026 : samedi, dimanche, lundi et mercredi. (Sauf les postes à grives fixes avec appelants et uniquement pour le tir des grives et merles)

## **JOURS DE LACHER**

La chasse est autorisée jusqu'à 14 h les vendredi, jour de lâcher.

Samedi 12 Septembre 2026 : 80 perdrix rouges, heure du lâcher 18h30  
Vendredi 02 Octobre 2026 : 80 perdrix rouges, heure du lâcher 18h30  
Vendredi 23 Octobre 2026 : 80 perdrix rouges, heure du lâcher 17h30  
Vendredi 06 Novembre 2026 : 80 faisans, heure du lâcher 16h30  
Vendredi 04 Décembre 2026 : 80 faisans, heure du lâcher 16h30  
Vendredi 18 Décembre 2026: 80 faisans, heure du lâcher 16h30

## **JOURS & HEURES DE CHASSE LES LENDEMAINS**

### **DE L ACHER**

y compris le tir des migrateurs à la volée sauf au col et au poste avec appelant

Dimanche 13 septembre 2026 : chasse interdite avant 07h00  
Samedi 03 octobre 2026 : chasse interdite avant 07h30  
Samedi 24 octobre 2026 : chasse interdite avant 08h00  
Samedi 07 novembre 2026 : chasse interdite avant 8h00  
Samedi 05 décembre 2026 : chasse interdite avant 08h00  
Samedi 19 décembre 2026 : chasse interdite avant 08h00

## **FERMETURE**

Lièvre et Perdrix : Fermé le 31 Octobre 2026 au soir.

## **CARTE D'INVITATION**

Elles sont disponibles à partir du 1er novembre à la maison des chasseurs de Fontbelle en contactant [Mr Sébastien PARON au 06 59 64 71 54](#) ou [Mr Thierry PARON au 06 81 73 94 23](#), 48 heures avant. Ces cartes ne sont pas disponibles les jours de lâcher et il est rappelé que le sociétaire doit impérativement accompagner la personne invitée le prix est fixé à 15 euros. En ce qui concerne les invitations spécifiques à la chasse au gros gibier elles sont disponibles à partir de l'ouverture du sanglier, il conviendra de prendre contact avec le chef de battue [Urbain NIGUET au 06 03 37 40 57](#), le prix est fixé à 10 €.

## **STATIONNEMENT**

Merci de bien vouloir utiliser les parkings « chasse » prévus à cet effet et apposer sur votre tableau de bord l'autorisation de stationner visible de l'extérieur transmise lors de la délivrance des cartes. Il est interdit de se garer sur la route du col Ste Anne.

## **ASSEMBLEE GENERALE 2026**

Elle se tiendra le **dernier dimanche de mars à 10 h** à la salle des chasseurs de Fontbelle, nous comptons sur votre présence.

Horaires de chasse à la bécasse : voir l'arrêté préfectoral et ministériel 2026/2027. La chasse à la passée et à la croule est interdite. En cas d'infraction : exclusion immédiate de la société

Pour la repasse à la grive et à la bécasse : autorisé sur tout le territoire (voir l'arrêté préfectoral pour la date de fermeture).

Nous comptons vivement sur votre implication, les petits gestes de chacun nous permettront d'entretenir un bel avenir à notre passion. La chasse est un bonheur qui se partage, il n'y a pas de convivialité sans grande prudence et respect de l'autre. La commission vous souhaite une bonne saison 2026-2027

